

de la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence

Nombre de membres
Afférents au conseil
communautaire : 33
En exercice : 33
Qui ont pris part à la
délibération : 21
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Séance ordinaire du 25 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept
et le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente

Date de convocation

Le 13 septembre 2017

Date d'affichage

Le 13 septembre 2017

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'un des lieux habituels de ses séances, sous la présidence de :

M. Max IVAN, Président

PRÉSENTS : MME MARIE-JOSÉ AUNAVE, M. PHILIPPE DE BEAUREGARD, M. JULIEN MERLE, M. LOUIS DRIEY, M. JOSEPH SAURA, vice-présidents ; Mme Elvire TEOCCHI, M. Hervé AURIACH, M. LIONEL MURET, MME MARLÈNE THIBAUD, MME BRIGITTE MACHARD, M. DANIEL SANTANGELO, MME FRANÇOISE CARRERE, MME FABIENNE MINJARD, MME YOLANDE SANDRONE, M. HENRY TROUILLET, MME LYDIE CATALON, MME MARYVONNE HAMMERLI, M. JEAN-PIERRE DELFORGE, M. HENRI COPIER, MME MARY-LINE BARBAUD

AYANT DONNÉ POUVOIR A UN CONSEILLER : MME CHRISTINE WINKELMANN à M. PHILIPPE DE BEAUREGARD ; Mme Claire BRESOLIN à M. Max IVAN ; M. Vincent FAURE à Mme Lydie CATALON ; Mme Bérangère DUPLAN à M. Julien MERLE ; M. Gérard SANJULLIAN à M. Jean-Pierre DELFORGE ; M. Alain BESUCCO à Mme Maryvonne HAMMERLI

ABSENTS : M. JEAN-PAUL MONTAGNIER, M. ERIC LANNOY, M. FABRICE LEAUNE, MME CLAIRE DURAND, M. CLAUDE RAOUX, M. STÉPHANE VIAL

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. JOSEPH SAURA

Rapporteur : M. Max IVAN

Délibération

n°2017-075

Proposition de

désignation d'un vice-président pour siéger au sein du comité syndical du Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon

Le rapporteur expose :

La communauté de communes a fait le choix d'adhérer au SCOT du bassin de vie d'Avignon, adhésion qui a été entérinée par arrêté préfectoral du 11 mai 2017.


Après avoir procédé à la désignation des huit délégués titulaires et des huit délégués suppléants qui vont siéger au sein du comité du Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon (SMBVA), le Président a émis le souhait qu'une délibération soit prise pour proposer la candidature d'un conseiller communautaire qui siègera au bureau du syndicat en qualité de vice-président, même s'il appartient au comité syndical du SMBVA d'élire ses vice-présidents.

Le Président propose la candidature de M. Joseph SAURA, en sa qualité de vice-président délégué à l'aménagement de l'espace, à l'urbanisme et au SCOT.

mi

Délibération Le rapporteur entendu,
n°2017-075
Proposition de Le conseil délibère,
désignation d'un vice-
président pour siéger au Approuve la proposition du Président et avalise le choix de la candidature de M. Joseph
sein du comité syndical SAURA, pour siéger au bureau du SMBVA en qualité de vice-président.
du Syndicat mixte du
bassin de vie d'Avignon Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus mentionnés.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le: 26/09/2017
Et notification
Du: 28/09/2017


Le Président,
Le Président
Max IVAN
Max IVAN


Le Président
Max IVAN

mi